

# PETITE GAZETTE

de Dammartin et ses Environs

Clayé, Mitry, Saint-Soupplets, Monthyon, Mesnil-Arnelet, Plailly, Ermenonville, etc.

Les abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois.

Ils sont payables d'avance et sont continués d'office sauf avis contraire.

Seine-et-Marne Départements limitrophes	BUREAUX & RÉDACTION Imprimerie-Librairie E. LEMARIE A DAMMARTIN EN GOELE (S.-&-M)	Paris et les autres départements
UN AN..... 3 fr.	ANNONCES, la ligne..... 0 fr. 20	UN AN..... 3 fr. 50

## ÉCHOS DE LA SEMAINE

26 *Juillet*. — On exécute à Paris le décret ordonnant la fermeture d'un certain nombre d'établissements congréganistes. Des manifestations ont lieu à cette occasion.

— Le roi Edouard préside un conseil convoqué pour la signature des proclamations fixant le couronnement au 9 août et déclarant que ce jour doit être considéré comme férié. Le roi approuve les remaniements ministériels qui seront publiés avant la séparation des Chambres.

27 *Juillet*. — Une manifestation se produit place de la Concorde, au sujet de l'application des décrets. Des rixes éclatent et un certain nombre de personnes sont blessées. A Lyon plusieurs manifestations et des contre manifestations ont également lieu ainsi que dans d'autres départements.

— MM. le général André, ministre de la guerre, et Mougeot ministre de l'agriculture, président des solennités en province.

— La guerre civile d'Haïti prend des proportions très inquiétantes.

28 *Juillet*. — L'agitation provoquée par l'application des décrets contre les associations continue à Paris et en province.

29 *Juillet*. — Les amiraux Servan, commandant la division navale de l'Atlantique, et de Beaumont, préfet mari-

time à Toulon, sont relevés par décret, de leurs fonctions.

— Le procès de Sousse se termine par la condamnation à mort d'El Kiel l'un des assassins de Morès et par celle de Hamma à vingt ans de travaux forcés.

— On signale des tremblements de terre à Saint-Vincent et dans plusieurs états de l'Amérique du Nord.

30 *Juillet*. — M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique préside, à la Sorbonne, la distribution des prix du Concours général. M. Trouillot, ministre du Commerce inaugure au Grand-Palais le premier salon des industries du mobilier.

— Un immense incendie détruit 15 maisons du petit village de Roublion (Alpes-Maritimes). Les dégâts sont très importants et de nombreuses familles sont réduites à la misère.

31 *Juillet*. — M. Pelletan, ministre de la marine enjoint l'amiral Gourdon, commandant de la division de l'Atlantique de prendre des mesures pour assurer à Haïti la protection de nos nationaux dont la sécurité est menacée par suite de la révolution à Cap-Haïtien.

## CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Les membres de la 1586<sup>e</sup> Sectio de Vétérans qui désirent prendre

part au banquet de la fête de la remise du drapeau. le 24 août, sont priés de se faire inscrire dès maintenant, à Dammartin, chez M. Viollet-le-Duc, trésorier, ou chez M. Denisot, restaurateur ; et dans chaque commune chez le délégué de la section.

Les préparatifs de l'exposition des Beaux-Arts, dont l'ouverture demeure irrévocablement fixée à dimanche prochain 19 août, se poursuivent activement et tout fait présager dès aujourd'hui, que les visiteurs seront agréablement surpris de la variété, de l'intérêt et du mérite des œuvres qui s'y trouveront réunies.

La journée d'ouverture sera favorisée d'un concert donné par la Fanfare municipale et les Trompettes.

Les portes seront ouvertes de neuf h. à midi et de une h. à sept h du soir pendant toute la durée de l'Exposition.

Un public très nombreux s'était donné rendez-vous Dimanche dernier à l'école communale, où avait lieu la distribution des prix aux jeunes garçons et aux jeunes filles des écoles.

Remarqués sur l'estrade, MM. Hémar, maire, Moreau, adjoint, Léonar Dupille, conseiller d'arrondissement, commandant Beuve, MM. Vincent Émilien, Thonnerieux, Corvisier, Sacy et Fourie, conseillers municipaux, Triffault, brigadier de gendarmerie, Tissier, conducteur des Ponts-et-Chaussées, Carlier et Guillaume, employés des contributions indirectes, etc., etc.

La Fanfare municipale a apporté son agréable concours à cette fête scolaire et a fait entendre, à diverses

reprises ses joyeux et mélodieux accents.

Dans une heureuse improvisation, M. le Maire a donné d'excellents conseils aux jeunes écoliers et écolières et après avoir adressé ses compliments aux lauréats du Certificat d'études et aux élèves les plus studieux, a fait un éloge bien mérité des maîtres et maîtresses dévoués, à qui est dévolue la tâche délicate d'instruire ces enfants et de compléter, dans la mesure de leurs moyens, leur éducation.

Une série nombreuse de chœurs, de monologues, de fables, de chants comiques, ont distrait l'auditoire en alternant avec la distribution des prix dont l'interminable palmarès était divisé par parties.

Il serait difficile d'énumérer les noms des jeunes artistes qui se sont fait le plus applaudir ; il nous suffira de dire que tous ont fait de leur mieux et que comme toujours, les enfants de l'école enfantine et les jeunes filles ont mérité à juste titre les félicitations unanimes de l'assistance nombreuse qui les écoutait.

Une intéressante exposition de travaux à l'aiguille, de dessins et de travaux manuels variés a fourni à chacun l'occasion d'apprécier les talents multiples de nos jeunes écoliers des deux sexes.

Voici quels ont été les lauréats de l'école des garçons dont les noms ont été le plus fréquemment cités :

#### 1<sup>re</sup> CLASSE

##### Cours Supérieur

Prix d'Honneur, hors concours Germain Sacy.

##### Cours moyen, 1<sup>re</sup> Division.

Prix d'Honneur ex-æquo : Mallet Robert et Boullinier Charles. — Excellence ; Choron Edouard.

#### 2<sup>e</sup> Division.

Prix d'Honneur ex-æquo : Saey Lucien et Berthault Pierre — Excellence ex-æquo : Brochard André et Leroux André.

##### Cours Élémentaire 2<sup>e</sup> Année.

Prix d'Honneur : André Corvisier. — Excellence ex-æquo : Paul Lamotte et Martial Mercend.

#### 2<sup>e</sup> CLASSE

##### Cours Élémentaire 1<sup>re</sup> Section.

Prix d'Honneur : René Pique. — Excellence ex-æquo : Marcel Berger, André Révoillon, Paul Coquillon, Octave Bertrand, Marcel Laillier et Marcel Michel.

##### 2<sup>e</sup> Section.

Prix d'Honneur ex-æquo : Alphonse Bléry et Raymond Lucet. — Excellence ex-æquo : Eugène Puffot, Jean Lefèvre, René Cotelte.

En ce qui concerne l'école des filles, nous mentionnerons :

##### Hors Concours

Prix d'honneur : Virginie Héruvaux. — Excellence : Madeleine Ballon.

##### Cours Moyen

Honneur ex-æquo : Miret Hélène et Georgette Triffault. — Excellence : Marthe Couturier.

Alice Brunet, Suzanne Viart, Léonie Cadot, Marie Héruvaux.

##### Cours élémentaire 2<sup>me</sup> année

Prix d'Honneur : Hortense Landru.

##### Cours élémentaire 1<sup>re</sup> année

Prix d'Honneur : Isabelle Michel. — Excellence : Lucienne Saget.

##### Cours préparatoire

Prix d'honneur ex-æquo : Cérés Bruyet et Yvonne Renault.

Des livrets de Caisse d'épargne (5 fr.) ont été distribués aux élèves suivantes : Hélène Miret, Georgette Triffault, Marthe Couturier, Suzanne Viart, Léonie Cadot, Marie Héruvaux, Hortense Landru Germaine Bonnin, Lucienne Saget.

À l'école enfantine libre, tout un petit monde de jeunes bambins a amusé, par ses gentillesses et ses chants, une nombreuse assistance de mères de familles et de jeunes personnes,

réunies dans la grande salle de la Chaumière.

Un programme très varié a été ponctuellement rempli à la satisfaction générale.

L'allocution de M. le Maire, parfaitement appropriée, a précédé la distribution des prix composée d'un certain nombre de volumes étincelants de dorure, — pour les plus savants — d'une kyrielle de tambours bien sonores, pour les garçons ; et de très jolies poupées aux vêtements éclatants, pour les fillettes.

En terminant, M. le Maire a félicité les excellentes maîtresses, de la patience et du dévouement dont elles font preuve dans l'accomplissement de leur tâche.

#### FORFRY

En publiant une partie du palmarès du concours agricole de Crécy, dans notre dernier numéro de la *Gazette*, nous avons omis bien involontairement de citer le prix d'honneur de la grande culture, représenté par un bronze d'art (*La coupe des blés*, de Droux), et 500 fr. en espèces, qui a été décerné à M. Laroche, cultivateur à Forfry, à qui nous adressons nos vives félicitations.

#### VILLENEUVE

La distribution des prix aux élèves de l'école communale de Villeneuve a eu lieu dimanche dernier à 3 heures et demie, sous la présidence de M. Hutin, le sympathique et très distingué maire de cette commune, entouré de son conseil municipal.

Aux magnifiques et nombreux prix offerts par la commune aux élèves les plus méritants, étaient joints des livrets de caisse d'épargne dus aux li-



Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis

Notice 21335  
CB 12554

SHAS



0 000000 125543

béralités de quelques généreux donateurs.

Deux livrets de 10 fr. et trois superbes volumes ont été offerts par M. Hutin, maire, et un autre livret également de 10 fr. par M. Boisseau adjoint.

Mme Boisseau a donné un livret de 10 fr. comme prix de couture et de travaux à l'aiguille.

M. David, conseiller municipal avait joint à un livret de 10 fr. trois magnifiques volumes.

Un autre livret de 10 fr. a été offert au nom de Mme Fouillaux, et deux volumes à celui de M. Menier député.

Mme Hutin, dont on connaît la sollicitude pour les jeunes enfants de l'école maternelle, leur avait destiné une quarantaine de très beaux jouets qui, à n'en pas douter, ont fait leurs délices.

Comme on voit, les écoliers et les écolières de Villeneuve, déjà favorisés par l'excellente direction de maîtres aussi instruits que dévoués, ont en outre l'agréable satisfaction, en fin d'année scolaire, d'être dignement récompensés des efforts qu'ils ont tentés pour acquérir les connaissances et les habitudes de travail qui leur seront si nécessaires dans leur carrière de braves citoyens et de bonnes ménagères.

#### ORAIS

Une quête à domicile au profit des sinistrés de la Martinique, a produit, dans cette commune, une somme de 40 francs.

#### CLAYE

M. Gustave Mabillon avait déposé son gilet de travail sur une javelle d'avoine, près de la pièce où il était occupé à faucher.

Pendant qu'il était absorbé par son travail le gilet disparut.

Volé ou envolé ? En tout cas, M. Mabillon ne l'a pas retrouvé.

Le léger vêtement ne contenait que du tabac et du papier à cigarettes.

#### MESNIL-AMELOT

Le jeune Lucien Fleury, âgé de treize ans, en ce moment chez son grand-père, M. Jean Morgnan, s'amuse à varier les plaisirs de la villégiature en tendant des pièges pour prendre des petits oiseaux qu'il met ensuite en cage.

Interpellé à ce sujet par les gendarmes, le gamin avoua son passe-temps favori et déclara ignorer qu'il était défendu de prendre ainsi des petits oiseaux. Il déclara n'en avoir conservé aucun.

Procès-verbal a été dressé pour délit de chasse en temps prohibé et les deux pièges en fil de fer ont été confisqués : quant au grand-père, il a été déclaré civilement responsable de son petit-fils.

#### BARON

Dimanche dernier, M. Lettriat Joseph, âgé de 78 ans, domicilié à Baron, avait tenté de se suicider en se jetant dans l'eau. Heureusement il fut aperçu par M. Hurdebourg Georges-Léopold, qui se porta en hâte à son secours et le retira à temps de la rivière.

Le désespéré fut transporté chez lui avec l'aide de M. Parain, boucher à Nanteuil, qui passait en ce moment avec sa voiture.

M. Lettriat reçut les soins immédiats d'un médecin. Néanmoins, trois jours après, il succombait, des suites de son bain froid.

#### JUILLY

Grâce à la louable et très généreuse initiative de M. Lucet auquel se joignent quelques autres donateurs, les écoles communales de Juilly jouissent de la faveur d'une distribution de prix qui a eu lieu samedi dernier.

Cette cérémonie qui a lieu sans apparat, à l'issue de la classe, présentait cette année cette particularité, qu'elle était en quelque sorte la séance d'adieu de M. Fromont, le digne et bien sympathique instituteur de Juilly, que des raisons de santé obligent de prendre une retraite anticipée.

A cette occasion, M. Fromont a reçu de nombreux témoignages de regrets que partagent ses confrères du canton et toutes les personnes qui étaient en rapport avec lui.

M. Lucet accorde depuis de longues années une somme de cent francs pour achat de prix. De son côté, la commune ajoute 50 fr. qui se grossit encore de quelques livrets de caisse d'épargne, dont quatre livrets de 5 fr. offerts par M. Duclert, maire de Juilly et quatre autres livrets de même somme dus à la générosité de M. Édouard Barre. M. Menier, député a donné trois beaux volumes.

#### ERMENONVILLE

Le dimanche 10 août prochain, aura lieu, à Ermenonville, une fête civique organisée par le journal *La Raison*, dans le Parc, (par autorisation gracieuse du Prince Radziwill), à l'île des Peupliers où est le tombeau de Jean-Jacques, au Temple de la Philosophie et au Désert, parmi les grands souvenirs du XVIII<sup>e</sup> siècle et de la Révolution.

Conférence à l'île des Peupliers — Vers, Proses et Chansons de Jean-

Jacques au Temple de la Philosophie. — Le soir, feu de joie au Désert et récitations d'artistes.

Déjeuner sur l'herbe et dîner-banquet à Ermenonville.

#### NANTEUIL-LE-HAUDOIGN

M. Sainte-Beuve a fait parvenir à M. le Préfet sa démission d'adjoint au maire de Nanteuil.

Le Conseil municipal de Nanteuil s'est réuni le Vendredi 25 juillet en séance extraordinaire.

Voici un résumé des décisions qui ont été prises au cours de cette Assemblée :

I. — La suppression de la distribution des prix aux élèves des écoles communales, a été décidée. La somme allouée sera répartie ainsi qu'il suit : 2/3 aux élèves ayant obtenu le certificat d'études et aux plus méritants, pour faire un voyage : 1/3 en achat de livrets de la mutualité scolaire.

II. — Le Conseil, à l'unanimité, est d'avis de ne pas accorder, la Commission entendue, à M. Corbie, la concession à perpétuité qu'il demande dans un carré qui n'a pas été désigné par le Conseil pour y faire des inhumations.

III. — Le Conseil vote une somme de 100 fr. pour assurer momentanément le service de surveillance des tueries, et, le jour où un vétérinaire viendra s'établir à Nanteuil, la commune lui allouera les taxes d'abattage à percevoir dans les boucheries charcuteries et équarissages.

IV. — L'Assemblée autorise M. le Maire à mettre en adjudication les travaux de réparations à faire au lavoir communal.

V. — Le Conseil maintient les délibérations de 1901 et 1902 pour la gratuité des fournitures scolaires à tous les élèves et décide de payer à l'instituteur 6 fr. par élève du 1<sup>er</sup> octobre 1901 au 10 août 1902, déduction faite des sommes payées par les parents.

A partir du 1<sup>er</sup> octobre 1902, la commune ne paiera à l'instituteur que 5 fr. 25 pour chaque élève de 6 à 13 ans indistinctement.

## VILLEVAUDÉ

Commençant la tournée dès 3 h. 1/2 du matin le 23 juillet, le garde particulier Besançonnet Georges, 33 ans, au service de Mme Huchet, propriétaire à Villevaudé, rencontra sur la route de Claye à Chelles, près la ferme Lantenois, trois individus complètement mouillés et porteurs de paquets. D'où venez-vous, leur demanda-t-il. — Qu'est-ce que cela peut te faire? Passe donc ton chemin, répondit l'un d'eux. Aussitôt les trois hommes s'enfouirent. Le sieur Besançonnet poursuivit celui qui portait le paquet et le rejoignit dans les broussailles, un peu après que l'individu se fut débarrassé du ballot qui le gênait dans sa fuite. Ramené près de ce paquet assez volumineux, car il contenait neuf lapins, l'individu ne put nier qu'il se fut livré au braconnage et il conduisit le garde sur les terres de Mme Huchet où il lui montra les trous où avaient été plantés les piquets d'un panneau emporté par l'un de ses compagnons. L'individu fut conduit à la gendarmerie de Chelles, où il déclara se nommer Raspaud Henri, 26 ans, plombier électricien, célibataire, logeant chez M. Cherlils, 3 boulevard du Nord au Raincy (Seine-et-Oise). Il avait rencontré ses camarades sur la place de la ville le 22 à 4 h. du soir et avait lié conversation avec eux; ils lui avaient alors proposé de les accompagner à Villevaudé, il avait accepté: ils étaient partis à 11 heures du soir, avaient panneauté jusqu'à 3 heures du matin et s'en retournaient lorsque le garde les avait rencontrés et interpellés; il affirma qu'il ne connaissait pas du tout ses compagnons et était depuis quelque temps sans ouvrage. Il a été

maintenu en état d'arrestation pour vagabondage et délit de chasse en temps et avec engins prohibés.

(Briard)

## Ouverture de la chasse

L'ouverture de la chasse aura lieu cette année, assez tard: elle a été fixée au 7 septembre pour le département de la Seine et ceux qui l'entourent.

On a pris cette décision moins à cause du retard des récoltes que pour laisser le gibier se développer à l'aise.

Dans la zone du Midi, les chasseurs se montrent peu rassurés, car pour eux les premiers jours sont de beaucoup les plus fructueuses; si la permission est trop tardive, ils ne trouveront plus de cailles, et c'est là le meilleur de la chasse.

## VILLE de DAMMARTIN

### ÉTAT CIVIL

Du 13 au 28 Juillet 1902

#### NÉES

28 juillet. — Gabriel-Lucien André Guillet, 5 mois, à Dammartin.

#### Le jeune matelot

Le conte qu'on va lire est de l'amiral Duperré qui le composa à l'âge de 12 ans 1/2, étant élève du Collège de Juilly. Cette poésie fut lue par son auteur à la séance de l'Académie de Juilly, le 27 mai 1787.

L'amiral Guy-Victor Duperré qui contribua à la prise d'Alger avec le maréchal Bouchard, devint grand-croix de la Légion d'honneur, et trois fois ministre de la marine. Il naquit à la Rochelle en 1775 et mourut en 1846.

Un jeune matelot prêt à faire un voyage.

Se promenant sur le tillac.

Fixant d'un air content sa pipe de talaç.

En attendant que l'équipage  
Put mettre en mer. Surpris de son courage,  
Certain docteur au bord cerceau,  
Qui, parcourant le port, passait près du vaisseau,  
Adressa à peu près ce langage

Au joyeux jeune homme.  
« Ne pourrais-je savoir où moult votre pore? »  
— « Eh! supérieur! belle demande à faire!  
Il était naufragé, la mer fut son tombeau. »  
— « Et votre biscaïen, où finit-il sa vie? »  
— « Il péchait assez près du port,  
Quand tout à coup une vague en furie  
Au fond des eaux lui fit trouver la mort. »  
— « Et vous eussiez encore monter sur un navire? »  
— « Monsieur le beau penseur, ne pourriez-vous me dire,  
Reprit le matelot, qui était aux détails,  
Où vos aïeux ont trouvé le trépas? »  
— « Mes parents dans leur lit ont fini leur carrière,  
Moi-même, de mes aïeux, j'ai fermé leur paupière! »  
— « Et vous osez encore vous mettre dans un lit? »  
Allez, docteur, malgré tout votre esprit,  
Aux humains en tous lieux la Parque fait la guerre;  
Nous ne pouvons changer l'ordre de l'univers,  
Et pour un seul qui périt sur les mers  
Il en meurt mille sur la terre. »

## VARIÉTÉS

### Les volcans de l'Auvergne sont-ils éteints

Je ne sais pas ce qui arriverait si l'article de M. Boule, dans la *Nature*, venait à tomber entre les mains de nos lecteurs qui ont le malheur d'habiter le Plateau central.

C'est que M. Boule, qui connaît admirablement la géologie de l'Auvergne, n'est nullement rassuré sur le sort de ses habitants, pour lesquels il craint l'infortune des Martiniquais ni plus ni moins. Passe encore pour le Cantal, pour le Velay et le mont Dore, mais pour la chaîne des Puys, M. Boule n'en répond pas du tout.

Il a constaté une série de phénomènes cosmiques qui l'inquiètent vivement. Voyons-les à notre tour.

On sait que la température, lorsqu'on s'enfonce dans le sol, augmente en moyenne de 1 degré par 33 mètres de profondeur. Or, il résulte d'un sondage fait il y a quelques années près de Riom, au pied de la chaîne des Puys, que la température augmente de 1 degré par 14 mètres de profondeur, ce qui annonce tout simplement la proximité, au moins

deux fois plus grande, d'une énorme masse en fusion. Et d'un.

D'autres phénomènes non moins eloquents indiquent aussi que dans ces régions l'activité des feux souterrains n'est qu'affaiblie, et que ce que nous croyons être la mort des volcans n'est que leur léthargie. Ainsi sur divers points de ce malheureux pays, il existe encore des dégagements d'acide carbonique libre, et à Royat, pour ne citer qu'un exemple, se trouve une grotte remplie de ce gaz irrespirable, la fameuse grotte du Chien, analogue à celle de Naples au pied du Vésuve. Sur d'autres points comme au Puy de la Paix, on voit sourdre du sol des hydrocarbures variés, du bitume en fusion. Enfin, le grand nombre et la température élevée des eaux minérales qui jalonnent les anciennes cassures du sol sont une preuve non moins certaine de l'existence des volcans toujours en activité.

Tremblez donc, gens de Clermont et des Puys, et faites vos malles.

Mais ne vous pressez pas trop, car M. Boule ne sait si l'éruption des volcans sur lesquels vous vivez, se fera dans cent ans, dans mille ans ou dans mille siècles!

### Pour corriger les pochards

Une société de tempérance allemande vient de se fonder, qui se propose d'utiliser l'indiscrétion des appareils dits instantanés au profit de la correction des ivrognes. Les membres de cette Société auront pour mission de parcourir sans relâche le quartier dévolu à leur zèle, en portant, dissimulé dans leur poche, un appareil instantané. A chaque pochard, sortie subite de l'appareil et vues prises de toutes les attitudes zigzagantes et diverses de l'individu. Le lendemain lorsque l'ivrogne est rentré dans son état normal, le sociétaire vient lui présenter les multiples images dont il est le héros. Le coupable ne peut nier l'évidence et la honte qui s'ensuit est appelée à produire sur lui le meilleur effet. L'ivrogne se corrigera à bref délai — à moins qu'il ne tombe à

bras raccourcies sur les photographes indiscrets

## Ephémérides Historiques

### de l'Île-de-France

17 juillet 1742. — Naissance, à Villeroy, de Pierre Navarre, magistrat, auteur d'une histoire de Meaux.

25 juillet 1593. — Le roi Henri IV se convertit à la religion catholique et prononce le serment d'abjuration dans la cathédrale de St-Denis, en présence de l'archevêque de Bourges, du cardinal de Bourbon, de plusieurs évêques et de tous les religieux de l'abbaye de St-Denis.

27 juillet 1787. — Des remontrances sont faites au roi par le parlement de Paris, au sujet de l'impôt du timbre.

28 juillet 754. — Pépin le Bref est sacré roi de France, à Soissons, par le pape Zacharie.

1<sup>er</sup> août 1830. — Rétablissement des couleurs nationales.

2 août 1589. — Avenement de Henri IV au trône de France.

8 août 1548. — Edit de Henri II ordonnant que l'effigie du monarque remplacera désormais, sur les pièces de monnaie, la croix, trop facile à contrefaire.

10 août 1792. — La garde du Dauphin est confiée au député Nicolas Tronchon, par un grenadier dont le nom est demeuré inconnu, et qui lui dit : « Je vous remets ce dépôt sacré, je sais à qui je le confie. »

11 août. — Bonaparte visite Dammartin. « Citoyen, lui dit le P. Lombois, en lui présentant les élèves de Juilly accourus pour le saluer, les maîtres de Desaix, de Casabianca et de

Muiron vous présentent ceux qui les remplaceront. » — « Ils sont entre bonnes mains. » répond le premier Consul

13 août 1429. — Charles VII, à son retour de Reims, où il avait été sacré roi de France (17 juillet 1429) s'arrête à Thieux, avec son armée, en compagnie de Jeanne d'Arc, qui y est acclamée par les habitants.

---

**On demande à louer,**  
pour le mois d'août, à proximité de l'une des gares de la ligne de Dammartin, une MAISON MEUBLÉE ou un APPARTEMENT pouvant convenir à deux ménages et une bonne.

Écrire à M. PSITTACQ, au bureau du journal.

---

**Charbons et Cokes**  
de toutes provenances  
**CYCLES**  
et Autos « Peugeot »  
Cycles « Omnium » 180 fr.

**FUSILS** perfectionnés, absolument idéals, à portée garantie. Canons fixes employant toutes les poudres « DARNE ».

**Machines à Coudre** « Hurlu » à navette vibrante, rapide, silencieuse et douce depuis 120 francs.

**Limes & Aciers** du Bassin de la Loire, etc. — Fers à T.

---

**Achille OFFROY**  
à Dammartin-en-Goële  
(Seine-et-Marne)

---

*On demande dans une Ferme*  
**une CUISINIÈRE**

(Ne se présenter que munie de bonnes références.)

*S'adresser au bureau du journal.*

---

**Jeune Fille de 18 Ans**  
demande place de **bonne d'enfant** ou de **femme de chambre.**

*S'adresser au bureau du journal*

---

**Directeur-Gérant E. LEMARIE**

---

*Dammartin — Imprimerie E. LEMARIE*